

# TRIENNALE DE PARIS Internationale d'Art Contemporain

28 au 30 octobre 2022

11h-20h30

BASTILLE DESIGN CENTER, 74 Boulevard Richard Lenoir 75 011 PARIS



Ouvert aux peintres, photographes, sculpteurs, lissier, graveurs, céramistes... : inscription: 350€ 1,5 m linéaire/ 1m<sup>2</sup> (1 grand format + 3 petits) ou inscription petits formats seuls : 100€ (3 peintures, 3 sculptures, 6 céramiques)

## Démarches d'inscription (À CONSERVER)

### PIÈCES à faire figurer dans le dossier de candidature :

1. Fiche de candidature (ci-joint), remplie et signée.
2. Documents destinés au jury de sélection et au catalogue. Vous êtes priés de fournir :  
La **photo** de l'œuvre présentée pour le jury (cdrom, photo papier ou envoi par Internet  
**Merci de veiller à la qualité de vos envois.** Afin de faciliter l'exploitation des données relatives aux candidatures, nous vous recommandons, de remplir sur ordinateur le formulaire de candidature, et de nous le faire parvenir par des moyens électroniques à l'adresse courriel d'ARTEC [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr) en plus de nous adresser les documents demandés par la poste.
3. Le **paiement** des droits d'accrochage et votre adhésion à l'association. (N'oubliez pas de dater et signer les chèques correspondants).
4. Une enveloppe timbrée à votre adresse, pour les personnes résidant en France (Timbrée pour un envoi de 100g) format A5.

**Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas pris en compte.**

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat :**

ARTEC

19, rue de l'Embarcadère CHOUZY/CISSE - 41150 VALLOIRE-sur-CISSE - FRANCE

Tel : 00 33 6 20 70 03 17

Courriel : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr) site internet [www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr)

**Le dossier complet de candidature doit être envoyé, sous enveloppe affranchie, au secrétariat**

Les frais d'inscription sont **intégralement restitués** en cas de refus par le jury – en revanche l'inscription à l'association **reste acquise** et vous permet de paraître durant un an sur le site.

ARTEC – Association loi de 1901 – déclarée le 3 août 1992 – Jo du 26 août 1992 - n° SIRET [414 025 684 00013](http://www.artec-artmondial.fr)

Siège social : 19, rue de l'Embarcadère – F 41150 CHOUZY/CISSE – France – Tel : 00 33 6 20 70 03 17 –

[www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr) – bureau : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr)

## REGLEMENT

### CALENDRIER

Le salon se tiendra **du vendredi 28 octobre au dimanche 30 octobre 2022 de 11h à 20h30.**

- **Dépôt des œuvres :**
  - **le jeudi 27 octobre 2022** de 12h à 20h.
  - Pour les sculptures : **le vendredi 28 octobre 2022** de 9h à 12h.
  - L'association se réserve le droit de refuser les œuvres qui ne seront pas déposées lors journées et heures prévues pour le dépôt.
- **Vernissage** : **Vendredi 28 octobre 2022** à 18h (fermeture des portes à 22h)
- **Nocturne** : samedi 29 octobre 2022 jusqu'à 22h.
- **Retrait des œuvres** : **dimanche 30 octobre 2022 de 18h30 à 21h impérativement.**  
Les organisateurs n'assument aucune responsabilité concernant les œuvres non retirées à la fin de l'exposition. N'ayant aucun moyen pour les stocker, **Aucun décrochage ne sera autorisé avant 17h30.**

## QUI PEUT PARTICIPER

**Les artistes** dans les catégories suivantes :

- Peinture (huiles, acryliques, aquarelles, pastels ...)
- Dessin / Gravure
- Photographie / arts numériques
- Sculpture
- Art mural

## COMMENT PARTICIPER

- **Inscription par courriel** à l'adresse d'ARTEC : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr) jusqu'au **15 juin 2022.**
- **Participation à la sélection :**
  - Un jury composé de personnalités des Arts et d'artistes, de Professeurs des Beaux-arts, de critiques, sélectionnera les œuvres.
  - Les décisions du jury sont sans appel. L'inscription tient lieu d'engagement.
  - Chaque exposant devra adresser avec le bulletin d'inscription une photo numérique de son œuvre. Le fichier doit être en format JPEG ou PDF (1Mo maximum) exclusivement et chaque fichier doit comporter le titre de l'œuvre (pour les œuvres sans titres, chacune d'elle doit être numérotée et identifiable).
  - Après résultat de la sélection, **les œuvres sélectionnées ne pourront être changées qu'après approbation du jury de sélection de ou des œuvres proposées en remplacement.**

- Tout **désistement après la sélection, entraînera, pour l'exposant, la perte des droits d'accrochage.**

## NOMBRE et PRESENTATION DES OEUVRES

- **Peintures, photographies, dessins** : 3 grandes œuvres maximum par exposant.
- **Sculptures** : 6 œuvres maximum.
- Une unité de technique est conseillée. Les **plagiats et copies** d'œuvres ne seront pas acceptés. Chaque œuvre devra comporter au dos une étiquette indiquant le nom et l'adresse de l'artiste, le titre de l'œuvre et son prix.
- Les tableaux doivent être **encadrés sobrement** (baguette, cache-clous ou bords peints), et **munis d'un moyen d'accrochage** (les organisateurs se réservent le droit de refuser les œuvres mal présentées)
- Pour les sculptures, les socles **doivent être fournis** par les exposants. ils doivent être stables, propres et ne présenter aucun danger.
- La taille maximum des œuvres envoyées par la poste est de 1x1m.
- **Toutes les œuvres devront porter une étiquette adhésive apposée au dos de l'œuvre.**
  - La sélection se fera exclusivement sur les photographies d'**œuvres terminées.** Les photographies d'œuvres inachevées seront rejetées.

## CARACTÉRISTIQUES DES OEUVRES QUI SERONT EXPOSÉES

**Dimensions** : œuvres murales : 1,50m linéaire - (1 œuvre de 150 cm de large maxi par 1,50m de haut ou 1 œuvre 81 x 100cm et 3 petites 30 x 40 cm)

Prévoir le système d'accrochage.

Grandes œuvres (plus de 2,5 m de long), une œuvre au sous sol

Sculptures : 1 m<sup>2</sup> soit 1 à 3 sculptures H 90 cm + 3 petites sculptures H 20 cm

Céramistes : 10 céramiques sur 1m<sup>2</sup> ou 6 petites (inscription à 100€)

Techniques acceptées:

\***PEINTURE** - Huile, Acrylique, Alkyde... **Cadres interdits.** (uniquement baguette ou caches-clous)

\***DESSIN** Crayon, fusain, pastel

\***PEINTURE A L'EAU**: Aquarelle, gouache, encre de Chine... Encadrement **verre organique** uniquement;

\***SCULPTURE/ installations** surface:1m<sup>2</sup> (1/3 OEUVRES).Impérativement accompagnée(s) de socle(s) si besoin.

La **manutention des pièces lourdes sera faite par l'artiste**, prévoir les moyens appropriés.

\***CERAMIQUE** 1 à 10 pièces selon les dimensions surface totale disponible 1m<sup>2</sup>

\***GRAVURE** Toutes les techniques de gravure sur cuivre ou sur bois 1,5 m linéaire

\***PHOTOGRAPHIE** une œuvre ou un ensemble constituant une unité 1,5 m linéaire

\***ART MURAL /DESIGN** largeur 1,5 m maximum.

Préciser sur la notice les matières employées : vitrail, tapisserie, mosaïque, mobilier...1 œuvre

**NB** pour la bonne tenue de l'accrochage, **il ne sera pas accepté plus d'œuvres que celles qui peuvent tenir sur la surface choisie en respectant entre les œuvres un espace minimum de 25cm** – le commissaire d'exposition est seul juge de la disposition des œuvres dans l'espace réservé par l'artiste.

## ADHESION et DROIT D'ACCROCHAGE

- **L'adhésion à l'association de 60€ par exposant.**
- droit d'accrochage:
- **100€** : trois petites œuvres de 30 x 40 cm ou 3 petites céramiques ou sculptures
- **350€** pour 1,50m linéaire ou 1m<sup>2</sup>
- **350€** pour 1 œuvre grand format de 2,5 maxi exposée au sous-sol.
- **600€** pour 2 espaces soit 3m linéaires
- Au-delà **200€** par mètre linéaire supplémentaire

**Catalogue** : **2 pages** dans le catalogue 1 page avec texte ou CV et une reproduction pleine page si vous prenez simplement les 3 petits formats (ou les 6 céramiques): **1/4 de page** avec une reproduction

### Description et adresse du lieu

Exposition sur les 3 niveaux du **BASTILLE DESIGN CENTER**

sis, 74 Boulevard Richard Lenoir 75 011 PARIS,

Accrochage : REZ DE CHAUSSEE 31,2 m linéaires Sous-sol 50m linéaires

1er étage 47,55 M plus les petites pièces : 29,65m = 191.65m linéaires

Sculptures : 4 comptoirs de 1.2m SUR 2.70 m sur place + socles (à fournir par les sculpteurs)

Ouvert tous les jours de **11h à 20h30**

Vernissage **28 octobre** entrée jusqu'à 21h30 (fermeture des portes à 22h)

### Durée et utilisation des lieux

**Installation** : Jeudi 27 octobre à partir de 14h et vendredi 28 octobre matin

Vernissage le **28 octobre** de 17h à 22h,

Exposition : Vendredi 28, Samedi 29, Dimanche 30 octobre

**Décrochage et enlèvement** : Dimanche 30 octobre AU SOIR de 18h30 à 21h30

**NB** : toute œuvre non récupérée sera mise en garde meuble au nom de l'artiste.

## PRIX décerné

- Prix du public (décerné à la fin du salon)

## VENTE

- Aucun pourcentage ne sera prélevé sur la vente des œuvres exposées. Les œuvres vendues ne pourront être retirées des cimaises avant la fin du Salon.

## PAIEMENT

- Le paiement s'effectuera après sélection, **dans les 10 jours** qui suivent la réponse.

# TRIENNALE DE PARIS

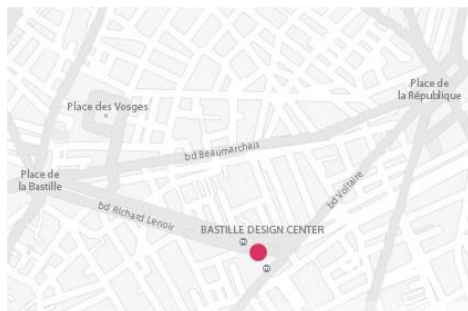
## Internationale d'Art Contemporain

**BASTILLE DESIGN CENTER**

74 bd Richard Lenoir 7

**Métro** Richard Lenoir (5) et Saint Ambroise (9) **Bus:** Saint Ambroise (56)

**Parking:** République, Bastille **Vélib:** 86 bd Richard Lenoir **Tel:** 0148 06 67 99



**Conditions générales :** L'exposant s'engage à déposer les oeuvres et les retirer dans les dates fixées par le contrat. Les oeuvres peuvent être envoyées ou déposées au siège ou déposées directement sur le site d'exposition le jour de l'installation (Aucun emballage ne pourra être stocké sur place). Le transport et la manutention aller et retour des oeuvres sont à la charge exclusive des artistes. Pour les artistes résidant en province ou à l'étranger l'envoi se fait au

siège d'ARTEC,

ARTEC assure ensuite le transport des oeuvres vers le site d'exposition

L'installation et la présentation des OEUVRES relève de l'entière responsabilité d'ARTEC. En cas de force majeure, une exposition peut être reportée à une date ultérieure dans l'intérêt des deux parties. ARTEC se charge des invitations collectives numériques, du cocktail et de l'accrochage des oeuvres.

### **Annulation :**

Toute réservation est ferme et définitive, aucun acompte ne sera remboursable. L'organisation de l'exposition est assurée en responsabilité civile. En ce qui concerne les vols et les dommages des oeuvres, une assurance tous risques de l'exposition doit être souscrite par chacun des exposants. Par le seul fait de son adhésion, l'exposant renonce à toute faculté de recours contre l'organisateur, les autres exposants, le loueur des lieux d'exposition, ainsi que contre les préposés, salariés et sous-traitant des précités. Si l'un des exposants bénéficie par ailleurs d'une quelconque garantie, il doit obtenir de son assureur l'insertion d'une clause de renonciation en faveur de l'organisateur et du loueur des lieux d'exposition.

L'exposant s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des biens assurés. L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols commis sur tous les emplacements pendant les heures d'ouvertures et de fermeture de l'exposition. Le préjudice résultant de ces vols ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une indemnité. L'organisateur décline toute responsabilité au sujet des vols, pertes et dommages quelconques pouvant survenir aux objets et matériels d'exposition pour quelque cause que ce soit et notamment au cours de leur manutention ou du transport. Il s'ensuit que l'exposant qui n'aurait pas souscrit une assurance en temps utile et qui subirait un sinistre se trouverait totalement dépourvu de possibilité de recours. Il convient de déclarer avec exactitude à votre assureur la valeur totale des objets exposés, des emballages et des installations diverses avant l'exposition. Dans le cas de la survenance d'une difficulté douanière pour quelque cause que ce soit, l'organisateur ne saurait être tenu responsable.

**ARTEC** – Association loi de 1901 – déclarée le 3 août 1992 – Jo du 26 août 1992 - n° SIRET [414 025 684 00013](https://siret.fr/41402568400013)

Siège social : 19, rue de l'Embarcadère – F 41150 CHOUZY/CISSE – France – Tel : 00 33 6 20 70 03 17 –

[www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr) – bureau : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr)

# TRIENNALE DE PARIS

## Internationale d'Art Contemporain

### BULLETIN D'INSCRIPTION / ANMELDEFORMULAR APPLICATION FORM à renvoyer

**Nom, prénom;** / Name of the exhibitor

**Adresse complète :** / Full Address

**Code postal :** / P.L.Z. : / Post code

**Localité :** / Ort : / City:

**Pays :** / Land : / Country :

**Tél :**

**Email..**

**Site Internet..**

**Nom du responsable :** / Fair representative ( *si différent* ) :

<b>Participation/fee</b> (à régler avec l'envoi de l'inscription): 1,5mètre (1,5m <sup>2</sup> )	=	<b>350€</b>
2,5m	=	<b>500€</b>
3 mètres (3m <sup>2</sup> )	=	<b>600€</b>
au delà : <b>200€</b> par mètre supplémentaire:	350 +	= €
<b>Seulement les 3 petites toiles (30x30cm) ou 3 sculptures (H 20cm) ou 6 céramiques</b>		= <b>100€</b>
adhésion à l'association		= <b>60€</b>

Retour par voie postale – tarifs voir ci-dessous =

Poids	CEE	hors CEE	
<b>10kg</b>	<b>45€</b>	<b>100€</b>	=
			-----
		<b>TOTAL</b>	=

Ne pas omettre de préciser votre nom sur votre règlement. / Do not omit to specify your name on your payment

**.A régler soit par :**

\*chèque à l'ordre d'ARTEC n° tiré sur banque :

**soit par \*virement bancaire** compte courant: Association pour le rayonnement des arts (ARTEC):

n° IBAN: FR76 3004 :7146 0500 0108 4660 169 BIC : CMCIFRPP

Banque: CIC BRO ADRESSE: 47 GRANDE RUE -41150 ONZAIN – France

L'association ne prend aucun pourcentage - L'artiste doit assurer lui-même les œuvres exposées, ARTEC ayant une assurance qui ne couvre que la responsabilité civile. Les œuvres exposées doivent être originales – le système de fixation doit être prévu par l'artiste. / The artist has to insure himself the exposed works, ARTEC having an insurance which covers only the civil liability. The exposed works owe beings original- the system of fixation must be planned by the artist.

**Transport :**

**1/** vous pouvez déposer vos œuvres directement sur place le 27 octobre à partir de 14h

*You can bring yourself the works on October 27th*

**2/** vous pouvez envoyer vos œuvres par la poste à l'adresse suivante :

*You can send your works by post at this adress :*

**ARTEC**

**19, rue de l'Embarcadère CHOUZY – sur-Cisse  
41150 VALLOIRE-SUR-CISSE France**

ARTEC – Association loi de 1901 – déclarée le 3 août 1992 – Jo du 26 aout 1992 - n° SIRET [414 025 684 00013](http://www.artec-artmondial.fr)

Siège social : 19, rue de l'Embarcadère – F 41150 CHOUZY/CISSE – France – Tel : 00 33 6 20 70 03 17 –

[www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr) – bureau : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr)

**A compléter par l'artiste**

J'accorde à ARTEC dans le monde entier, en toutes langues, le droit non exclusif de diffuser la ou les oeuvres reproduites et les textes s'y rapportant dans le cadre de la diffusion sur tout support médiatique et éditions publicitaires, magazines, livres, concernant l'événement. Toute inscription sera soumise à une sélection (transmettre dossier accompagné de photos). En cas de refus par le jury, les frais seront intégralement remboursés.

Je soussigné(e).....  
Reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation à l'exposition

Je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur, en cas de pertes, vols ou dommages qui pourraient survenir à des marchandises et à des matériels exposés. J'assume la responsabilité de mes oeuvres et de mon matériel qui sont assurés par mes soins. J'autorise l'organisateur ARTEC à publier mes photos et textes pour la promotion de la manifestation (catalogue, communiqués de presse, sites internet, dossiers de presse, tous supports destinés à la promotion de l'événement).

Les photos fournies par les artistes et/ou galeristes sont libres de droits.

Fait à : ..... le..... 202.....

Signature :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Fiche artiste / Artist registration**

**NB** Merci de n'inscrire que les informations que vous souhaitez voire reproduites sur le catalogue/*Please note only the informations that you want to be seen in the catalogue*

Prénom NOM, /First name:/NAME :

Adresse/Address:

Post code/ code postal town/ville

Country/Pays

Téléphone Portable/Cell

Courriel/ E mail

site/ web site

Joindre la photo (ou le fichier informatique) de l'œuvre à reproduire sur le catalogue

Join the photo (or the computer file) of the work exposed to reproduce on the catalog

Titre	dimensions	technique	année	prix

les 3 petites œuvres :

Titre	dimensions	technique	année	prix

Texte de présentation sur vous et votre travail (dans votre langue et en anglais)

10 lignes maxi . Ce texte sera reproduit dans le catalogue:/ 10 lines of explanation about you and your work for your page in the catalog in your own language and in English

ARTEC – Association loi de 1901 – déclarée le 3 août 1992 – Jo du 26 août 1992 - n° SIRET 414 025 684 00013

Siège social : 19, rue de l'Embarcadère – F 41150 CHOUZY/CISSE – France – Tel : 00 33 6 20 70 03 17 –

[www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr) – bureau : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr)

## **Adhésion à l'association/ 60€/an**

### **Registration to association ARTEC : 60€ /year**

**ARTEC** est une association régie par la loi de 1901. Son objet est la promotion de l'art et des artistes. Elle organise des expositions dans les musées, centre d'art, foire d'art... (Musée Matra, Eglise de la Madeleine, Madrid, Japon, Pekin...

*ARTEC is ruled by 1901 French law. It promotes art and artists all round the world by private exhibitions and national or international art fairs all over the world. in private galleries, public museum or art center and on his website. (Matra Museum, Madeleine of Paris, Beijing, Madrid...)*

L'adhésion à ARTEC permet de participer aux manifestations organisées durant l'année par ARTEC et d'être présenté sur le site de l'Association (*being a member allowed participation to exhibition and to be settled on our web site during all the year*)

*Membership need to submit photos and information to the jury. Each member have his own web page on the ARTEC' s website. He receives invitations for every exhibition organized by the association and informations on art matters. Contact : [artec@live.fr](mailto:artec@live.fr) site; [www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr)*

### **Inscription/ Registration**

\*Je suis déjà adhérent/ *I'm already member*

\* je souhaite adhérer/ *I want to register*

NOM/Name.....Prénom/Surname.....  
Adresse/adress.....

Code postal/ *post code*.....ville/town.....  
Téléphone/ *Phone*.....courriel/*Mail*.....

Site /website:

Prévoir 1 CV, 1 photo d'identité, 5 photos de vos œuvres ou 3 textes courts et un texte de présentation pour figurer sur le site : [www.artec-artmondial.fr](http://www.artec-artmondial.fr) / *please send biography, your portrait and 5 photos of your Works .*

Merci de renvoyer votre dossier d'inscription à / *Please send at*

**ARTEC – 19, rue de l'Embarcadère Chouzy/Cisse -41150 VALLOIRE-sur-CISSE – France**

### **Inscription / fee : 60 euros**

\*Chèque à l'ordre d'ARTEC n° tiré sur banque :

Ou

\***Virement bancaire** compte courant: association pour le rayonnement des arts (ARTEC):

n° IBAN: FR76 3004 7146 0100 0108 4660 132 BIC : CMCIFRPP

**Banque:** CIC BRO **ADRESSE:** 47 GRANDE RUE F -41150 ONZAIN – France

Ne pas omettre de préciser votre nom sur votre règlement. / *Do not omit to specify your name on your payment.*

Cordialement  
L'équipe d'ARTEC